

Procès-verbal n° 01 de la réunion du Conseil d'Administration du 12 mai 2014

Présents : Mmes B. Bresmal, I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*) P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusés : J. Ringlet (*raisons médicales*).

La réunion, qui débute à 18 heures, se tient à Jambes

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 avril 2014

Le procès-verbal de la réunion du 28 avril 2014 publié dans la newsletter du 15/05/2014 est approuvé sans remarques par les membres du Conseil d'administration.

2. Suivi des décisions du CDA

2.1. Courriers du Secrétaire général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers expédiés par le secrétaire général.

3. Exercice des compétences administratives du CDA

3.1. Bilan de l'assemblée provinciale de Liège

Les membres du Conseil d'administration commentent le déroulement de l'assemblée provinciale qui fut, dans l'ensemble, positive. Contact toutefois sera pris avec la présidente du CP et le président des parlementaires pour optimiser le déroulement futur.

En ce qui concerne la mixité en pupilles, après avoir

- acté la décision du comité provincial de Liège de solliciter l'avis des clubs sur la question ;
- constaté que le quorum avait été fixé valablement à 687 voix
- relevé que le résultat de la consultation fut le suivant : 492 voix exprimées soit 173 pour, 308 contre et 11 abstentions (soit 195 voix manquantes ce qui pose la question de la légitimité de l'avis formulé)
- conclu que la majorité des voix exprimées est contre la mixité en pupilles.

le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de ne plus prendre en considération les demandes de dérogation introduites par des clubs liégeois.

3.2. Application de l'article PA74bis pour le CP Liège

Toutes les personnes élues reçoivent l'aval du conseil d'administration :

- Claude GHIEZEN 595 voix sur 687
- Grégorio VINCI 510 voix sur 687
- Jean-Marie WEBER 538 voix sur 687

La responsable du département enverra la décision du conseil d'administration au CP.

3.3. Demande de dérogation club JSE Enghien – Joueuses Van Geel & Hillewaert

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite aligner deux minimes filles en pupilles la saison prochaine.

Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident de ne pas accéder à la demande suivant les prescriptions de l'article PC90 A.1 du ROI.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.4. Démission de la secrétaire du CP Namur

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la démission et remercient Madame Etienne pour les services rendus à l'AWBB.

3.5. Demande de dérogation du club Hamoir – Sephora LAKONI (366829-14/04/2002)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite aligner la joueuse en pupilles garçons la saison prochaine.

Compte tenu de l'avis formulé par une majorité de clubs lors de l'assemblée provinciale du 9 mai 2014, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident de ne pas accepter la demande du club

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.6. Demande de dérogation du club Maffle – Charlotte Lefèvre (349689 – 27/12/2002)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite aligner la joueuse en pupilles garçons la saison prochaine.

Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident de réexaminer le dossier après l'assemblée provinciale du Hainaut.

3.7. Demande de dérogation du club de Oupeye – joueuses Degraef & Saelen nées en 2002

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite aligner les joueuses en pupilles garçons la saison prochaine.

Compte tenu de l'avis formulé par une majorité de clubs lors de l'assemblée provinciale du 9 mai 2014, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident de ne pas accepter la demande du club

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.8. Demande de dérogation du club de Soignies – Joueuses Defraene & Gondry

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite aligner deux poussines filles en benjamines la saison prochaine.

Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident d'accéder à la demande, compte tenu de la période transitoire et de la mise en place du nouveau règlement 3 & 3.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.9. Demande de dérogations club de St Vith – Joueuses Juffern & Hennen

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite aligner les joueuses en pupilles garçons la saison prochaine.

Compte tenu de l'avis formulé par une majorité de clubs lors de l'assemblée provinciale du 9 mai 2014, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident de ne pas accepter la demande du club

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.10. Demande de dérogations club de St Vith – 3 joueurs Benjamins en Poussins

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite aligner des Benjamins en poussins

Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident de ne pas accéder à la demande suivant les prescriptions de l'article PC90 A.1 du ROI. Ils préconisent la création d'une équipe benjamins et l'intégration de poussins.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.11. Demande de dérogation club de Natoye – 3 pupilles filles en pupilles garçons (mixtes)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite aligner trois pupilles filles en pupilles garçons (mixtes) la saison prochaine.

Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident de réexaminer le dossier après l'assemblée provinciale de la province de Namur.

3.12. Réclamation Royal IV

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui conteste la note reçue concernant le match n° 247203.

Les membres du conseil d'administration décident de poursuivre l'examen de la question lors de la prochaine réunion.

3.13. Demande dérogation Liège Basket

Le conseil d'administration est saisi d'une demande du club de division 1 dont l'assemblée générale a élu un nouveau président, Marc Bellefroid, celui-ci souhaitant toutefois continuer à évoluer en P 4 dans un autre club. Constatant qu'il ne pourra avoir de conflit d'intérêt ni sportif ni juridique, qu'il est de l'intérêt général que les clubs de l'AWBB puissent compter sur une direction complète (ce qui n'est plus le cas à Liège Basket depuis la saison dernière) le conseil d'administration accepte que Mr Bellefroid Marc puisse représenter le club de Liège au sein de la BLB mais uniquement au sein de celle-ci.

4. Assemblée générale du 14 juin 2014

4.1. Ordre du jour

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance et approuvent le projet d'ordre du jour établi par le président.

4.2. Examen du rapport d'activités du conseil d'administration

Les membres du CDA parcourent le rapport établi par le secrétaire général et le président apportent certaines modifications.

4.3. Examen du rapport d'activités des différents départements

Les membres du CDA parcourent les différents rapports et les adaptent.

4.4. Candidatures au CDA

Les membres du conseil d'administration ont enregistré deux candidatures pour un poste vacant en remplacement d'Alain Kaison qui a démissionné en janvier 2014.

Le président rappelle qu'il y a 2 places vacantes au sein du conseil d'administration.

4.5. Propositions de modifications statutaires

4.5.1. Article PF8

Proposition de modification de texte, 8 jours avant la date de l'assemblée générale au lieu de la date fixe du 23 mai.

4.5.2. Article PC90 ter

Pour permettre aux jeunes du CRF d'avoir l'opportunité de jouer 2 matches par week-end, le conseil d'administration AWBB, soutenu par la commission législative, propose que les garçons nés en 1996, 1997 et 1998 affiliés au centre de formation AWBB et qualifiés pour l'équipe "U21 – série nationale" pourront bénéficier d'une double affiliation pour la saison 2014-2015 pour jouer en seniors avec un club AWBB de R1, N3, N2, N1.

4.6. Budgets extraordinaires

4.6.1. BNT Dames campagne 2014

Le budget a été diminué de près de 40.000 euros. Nous arrivons, malgré cela, à un déficit. Le président demande au conseil d'administration l'accord de présenter un budget extraordinaire lors de l'assemblée générale de juin 2014. Les membres du conseil d'administration se déclarent d'accord à l'unanimité.

4.6.2. Equipe nationale U23

L'ambition est d'organiser de stages et quelques matches amicaux pour aguerrir les futurs membres de l'équipe nationale seniors. L'AWBB, la VBL et la BLB ont marqué leur accord sur le projet.

Un budget de 5.000 € est envisagé.

4.6.3. Championnats d'Europe , du monde de 3 contre 3.

Dans le cadre de la préparation d'un dossier pour les jeux Olympiques, la FIBA lance des compétitions à vocations universelles pour promouvoir cette nouvelle discipline.

La Belgique a décidé de participer à ces compétitions dont le financement fait l'objet d'un accord entre l'AWBB et la VBL.

4.6.4. Belgian elites academy

Création d'une structure appelée à préparer les futurs membres des équipes nationales tant au niveau physique, technique et mental.

L'AWBB, la VBL et la BLB ont marqué leur accord sur le projet. Différentes pistes de financement sont en cours de réflexion : BE-GOLD, sponsoring privé.

Un budget de 25.000 € est prévu à titre conservatoire.

4.7. Play-offs régionaux

La proposition des play-offs sera maintenue, avec adaptation des textes, notamment concernant les horaires.

4.8 PA 32

Maintien de la neutralisation de l'application PA32.

5. Rapport du trésorier général

5.1. Proposition de frais de communications

Le dossier est en cours, les commentaires du trésorier général parviendront prochainement.

5.2. Clubs non en ordre

Le trésorier général communique la liste des clubs non en ordre de paiement.

Suite à une réflexion du trésorier général, le conseil d'administration marque son accord sur une refonte du PF16, à prévoir pour 2014-2015.

6. Départements

6.1. Département coupes AWBB

6.1.1. Présence à la coupe des coupes Benjamins

Les différents membres du conseil d'administration confirment leur présence, ainsi que les membres du département promotion, afin d'aider à l'organisation.

6.2. Département championnat AWBB

6.2.1. Résultats playoffs

Le responsable du département communique les résultats aux membres du CDA.

6.2.2. Composition des séries régionales séniore

Le responsable du département attend les informations sur les montées et descentes.

6.2.3. Bilan des inscriptions 2014-2015.

Le responsable du département informe le CDA des inscriptions pour le championnat régional 2014-2015.

6.3. Département Promotions et Evènements

La responsable demande s'il y a eu un débriefing par rapport à l'organisation de la Base Cup.

Elle relate également sa difficulté à apporter le matériel pour le BNT Dames.

Explications sont données sur les nouvelles demandes de partenariats et leurs principales conditions.

Le président relayera les commentaires formulés par le département lors de la prochaine réunion du CDA de la FRBB.

6.4 Département détection et sélection jeunes

La question est posée de savoir si la formule actuelle, organisation provinciale et 2 sessions, l'une en janvier et l'autre en mars est toujours idéale.

7. Nouvelles de la FRBB

7.1. Montées et descentes dans les divisions nationales

Le responsable du département informe le CDA des inscriptions pour le championnat national 2014-2015. Il y a 3 montants VBL et 5 AWBB qui accèdent la 3 nationale.

7.2. Composition des séries nationales

Le département compétition FRBB a fait une proposition, dans laquelle les clubs sont regroupés par provinces limitrophes, qui tient compte d'une répartition équilibrée AWBB VBL qui est retenue à la majorité par le conseil d'administration.

7.3. Assemblée générale du 19 juin 2014

L'ordre du jour parviendra prochainement aux membres.

7.4. Divers championnats de 3& 3

Les discussions sont en cours

8. Calendrier des activités

8.1. 17 & 18 mai super coupe benjamins à Baulet

8.2. 30, 31 mai & 1^{er} juin tournoi international dames à Louvain-la-Neuve

9. Divers

- P. Flament : 3&3 : présence d'une équipe belge au championnat d'Europe à Moscou contre avis des directions techniques
- P. Flament : Propositions de la VBL de modification des statuts concernant les licences D2 – Une information sera donnée à l'AG de la FRBB
- M. Collard : Mr Riquet remettra dans les prochains jours un rapport de son audit

La réunion se termine à 22 heures 25

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général